

4 JUIN >
13 JUILLET
2018



Liaison autoroutière Machilly > Thonon-les-Bains

UN PROJET DE DÉSENCLAVEMENT DU CHABLAIS

LES + DU PROJET



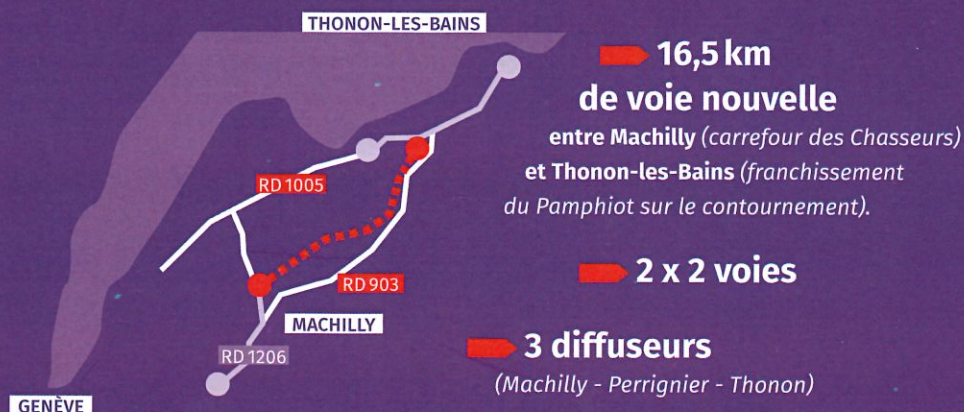
- 8 000
véhicules
jour sur
les RD 903
et 1005



15
minutes
de gagnées
sur le temps
de trajet



+ de facilité
de déplacement
pour 11 000
établissements



➔ **16,5 km
de voie nouvelle**
entre Machilly (carrefour des Chasseurs)
et Thonon-les-Bains (franchissement
du Pamphiot sur le contournement).

➔ **2 x 2 voies**

➔ **3 diffuseurs**
(Machilly - Perrignier - Thonon)

haute
savoie
le Département

L'acceptation du projet de liaison a été obtenue grâce au Département de la Haute-Savoie qui a financé les études amont et s'est engagé à garantir le coût d'exploitation.

LIAISON AUTOROUTIÈRE

MACHILLY > THONON-LES-BAINS

UN PROJET VITAL
AU SERVICE
DU TERRITOIRE,
DE SES HABITANTS,
SALARIÉS,
ET ENTREPRENEURS



Une circulation + apaisée

sur les routes départementales (notamment RD 1005 et 903) aujourd'hui saturées, grâce au trafic reporté sur la nouvelle liaison.



de sécurité et une amélioration de la qualité de vie

des riverains
sur le réseau existant.



Une circulation + fluide, une meilleure accessibilité

pour renforcer l'attractivité
du territoire et soutenir
son dynamisme
économique.



Des échanges + faciles et + rapides

entre le Chablais et les territoires
voisins, notamment la Suisse,
et en interne vers les stations
et vallées.

*34% des actifs sortent
du Chablais pour travailler*



Un projet pensé pour s'intégrer au mieux dans son environnement

avec un tracé en jumelage à la voie ferrée
qui évite au maximum les activités agricoles, préserve les espaces naturels,
les zones humides et protège les eaux souterraines et superficielles.

Habitant du Chablais ou d'ailleurs, actif, acteur économique,
MOBILISEZ-VOUS POUR APPORTER VOTRE SOUTIEN AU PROJET
de désenclavement du Chablais! Seuls les avis déposés seront pris en
compte pour déclarer l'utilité du projet.

ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

DU 4 JUIN AU 13 JUILLET 2018

haute
savoie
le Département

Des registres de recueil de vos observations sont mis à disposition
par l'État dans les Mairies concernées par le projet.

hautesavoie.fr